

**Procès-Verbal de l'assemblée des délégués (primaire) de la FAPEO
jeudi 3 juin 2021, 20h00**

à l'UOG, (amphithéâtre Berenstein), 3 place
des Grottes, Genève

APE membres présentes : Aire, Bernex, Grottes, Le-Sapay, Liotard, Onex-Parc, Onex-Village, Ouches/Jardins-du-Rhône, Peschier, Satigny, Sécheron, Saint-Jean/Devin-du-Village

APE membres excusées : Allières, Avully, Bernex, Grand-Saconnex, Jonction, Thônex, Tivoli, Versoix

Comité FAPEO : Jean-François Stassen,

Présidence de la séance : Anne-Thorel Ruegsegger (ATR)

Procès-verbal : Corinne Pellet-Fontaine

1. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers,

l'ordre du jour est approuvé, pas de divers annoncés.

2. Approbation du PV de l'AD (primaire) du 28 janvier 2021 (joint à la présente),

le procès-verbal est approuvé.

3. Infos du comité et du secrétariat général.

ATR : Les réformes scolaires : la réforme **EP 21** pour le primaire a été abandonnée à la suite des résultats des consultations menées auprès des parents et des enseignants. Si les avantages de la note unique de français et le passage aux semestres étaient assez unanimement reconnus, la question de l'horaire n'était pas du tout acceptée. Un groupe de travail, dont la FAPEO fera partie, va se mettre en place à partir de la rentrée et reprendra les questions réforme EP21. Le groupe de travail examinera les bienfondés pédagogiques de l'horaire scolaire et des réformes de l'enseignement et ensuite peut-être aboutir à un projet qui conviendra plus que celui qui était proposé. Une proposition pour la conseillère d'État devra lui parvenir en décembre.

Concernant **CO22** le projet de loi issu du travail des différentes commissions a été présenté, il est maintenant public et peut être consulté sur site du DIP. Après la consultation interne à la FAPEO et auprès des enseignants, l'accueil était plutôt favorable. Néanmoins, un article en plus questionne : il concerne le soutien scolaire, qui selon l'article pourrait être délégué à des organismes privés. Des explications ont été fournies par la conseillère d'État ; il y a dans le travail législatif toujours des modifications mineures à apporter aux lois et des articles sont adjoint qui ne sont pas directement liés au projet de loi lui-même, mais pour des mises en conformité. Donc cet article 24 serait déjà « utilisé » notamment par l'OMP qui délègue un certain nombre de tâches à des institutions privées.

J-F Stassen (comité FAPEO) : plusieurs exemples ont été donnés par la conseillère d'État, pour les élèves à besoins spécifiques, en particulier le suivi de l'autisme et des élèves avec des handicaps. En fait, l'organisation actuelle semble être « hors la loi ». Si vraiment l'article devait poser un problème, elle était prête à le retirer.

ATR : la lecture de l'article donne l'impression que c'est très vague et demande des précisions qu'il s'agisse d'activités déjà en cours. Assurer le soutien scolaire des élèves est une tâche de l'État. La crainte est que le DIP ne se décharge sur le privé sachant qu'il est à la recherche de mandat.

APE Aïre : et quid du financement ?

ATR : dans le cadre de l'OMP, par exemple, les parents ne paient pas, les enfants vont dans des institutions et reçoivent une prestation qui est prise en charge par le DIP et reste dans le cadre de l'école.

APE Aïre : donne l'exemple de la Cédille (logopédistes) interviennent dans des cycles d'orientation pour les élèves dysphasique.

J-F Stassen (comité FAPEO) : la magistrate a précisé, l'article n'avait pas pour but de démanteler le service public, mais du moment qu'il est inscrit dans la loi quelle est la limite ? Comment décider d'une bonne collaboration et d'une autre mercantile ?

ATR : cet article pose un problème, il permet trop d'interprétation, à notre sens.

Le projet de loi va suivre son chemin législatif passant devant la commission de l'enseignement auprès de laquelle la FAPEO sera sûrement auditionnée. À ce titre, les réponses des questionnaires que la FAPEO transmet à ses membres sont importantes pour que la FAPEO soit représentative des associations de parents d'élèves.

Enseignement numérique :

ATR : un article dans les journaux relate une remise en question l'enseignement par le numérique.

En même temps, le **PER numérique** est entré en vigueur, il a été validé par tous les cantons romands, après une présentation et quelques modifications. L'enseignement se fera principalement « en décroché », c'est-à-dire non connecté à un outil numérique. Il sera progressif et commencera en 1P. L'idée est d'enseigner aux élèves ce qu'est le numérique, non pas l'utilisation de ces outils, mais de leur faire comprendre ce qu'ils sont, leur fonctionnement et aussi les dangers potentiels liés à leur utilisation. Les élèves utilisent des petits robots qui sont développés à l'EPFL avec lesquels ils apprennent le langage binaire, la programmation et qui permettent également de faire des mathématiques. Le but est aussi faire des élèves des citoyens numériques en apprenant à utiliser les outils numériques et à protéger sa sphère privée. Plus tard au CO, les élèves apprennent à utiliser la bureautique comme le traitement de texte et les emails.

La DGEO a écrit un article pour le journal de la FAPEO pour expliquer la mise en place du PER numérique, à chaque fois, il y aura une année scolaire de test, par outils numériques développés.

3 projets de loi accompagnent cette mise en place de l'enseignement numérique :

-le premier projet de loi concerne l'équipement, par exemple des ordinateurs portables. Pour le CO, des salles d'ordinateurs sont à disposition des classes. Le manque de locaux scolaires va compliquer la possibilité de garder ces salles et afin de gagner en agilité dans l'organisation l'idée est d'acheter des lots d'ordinateurs portables qui seraient à disposition des classes aussi pour d'autres matières.

Pour le primaire il n'est pas question de tablette pour chaque élève, mais des lots pour une utilisation à certains moments, voire des ordinateurs portables. Certaines écoles en sont déjà équipées en qualité d'école pilote.

-le second projet de loi concerne le wifi pour le CO et l'ESII. Il sera sécurisé et ne permettra pas de connexion avec les outils perso. Il sera protégé par des filtres et interdira l'accès à des sites non souhaitables.

-le troisième projet concerne l'environnement de travail numérique. Afin d'éviter Google et une meilleure protection des données, un espace numérique de travail (pentila nero) est en test actuellement dans plusieurs CO. Cet outil comprend tous les programmes nécessaires pour le travail en lien des élèves et des enseignants, les devoirs en ligne, la communication entre les enseignants et les élèves et à terme la communication avec les familles.

APE Onex Village : est-ce le même outil que les enseignants ont utilisé durant le confinement ?

ATR : non c'est une nouvelle interface qui permet plus de services et plus de sécurité.

Sorties scolaires et camps : la FAPEO a effectué un sondage pour donner suite à la volonté et du département de modifier la manière dont les camps étaient organisés et l'obligation de les financer, avec 3 scénarios possibles proposés. Avec la pandémie tout s'est arrêté. La mise en place du plan qui aurait été décidé aurait dû avoir lieu à la rentrée 21, mais rien n'a avancé donc statuquo.

Tenues vestimentaires : à la suite de la polémique dans un CO qui obligeait les élèves à porté un grand tee-shirt marqué « je porte une tenue adéquate » aux élèves dont l'école jugeait qu'ils n'en portaient pas une, un groupe de travail a été mis en place. La magistrate a demandé que tout règlement d'école à ce sujet ne soit plus autorisé, seule la loi qui demande le port d'une tenue adéquate est valable. Les parents et les enseignants ne sont pas d'accord avec les directions d'établissement concernant le regard porté sur les jeunes notamment les filles. Des groupes de travail se formeront avec localement avec la participation des parents, pour discuter des règlements internes et aboutir, pour l'année scolaire suivante à des recommandations.

4. Commissions.

ATR : le GIAP a changé de direction, Mme Demont a repris cette fonction en remplacement de M. Diserens, depuis le 2 mai. Pas de grands changements en vue. Toutes les inscriptions ont eu lieu en ligne. Pour les personnes dans l'impossibilité de le faire, un numéro de téléphone était à disposition ainsi que des traducteurs dans 9 langues étrangères. La durée des inscriptions a été élargie pour que les parents disposent de suffisamment de temps.

Rencontre avec la DGEO n'a pas très satisfaisante, la FAPEO n'a pas obtenu de réponses à ses questions. Le directeur général prétend que c'est trop tôt pour répondre, comme pour le résultat du passage facilité des élèves l'année passée et des conséquences, alors que le résultat des TAF (tests d'attente fondamentale) en fin de 11e sont moins bons que les autres années.

Concernant la situation COVID, les plans de protection qui sont décidés maintenant seront maintenus à la rentrée, pour l'instant pas de camps et de sorties scolaires de plus d'une journée, pas d'allègement prévu, à ce jour.

APE Aire : et les de réunions de parents ?

ATR : elles n'auront pas lieu, les parents seront interdits dans le périmètre de l'école. Les intervenants extérieurs pourront venir uniquement 1 ou 2 personnes par classe maxi.

APE St-Jean/Devin-du-village : la DGEO donne une explication pour ces décisions ?

ATR : L'explication vient du fait que certaines écoles ont eu des clusters, des fermetures de classes et parfois d'écoles. Avec les tests salivaires, la situation devrait changer et entraîner moins de quarantaines.

APE St-Jean/Devin-du-village : avec l'avancée de la vaccination, il est difficile de comprendre que les réunions de parents ne puissent pas avoir lieu.

ATR : les décisions sont prises par le SSEJ (service santé jeunesse). La crainte est que virus le circule encore au mois d'août, septembre, via les enfants et soit transmis aux adultes.

APE Ouches/Jardin du Rhône : ces contraintes de distance génèrent des peurs chez les enfants.

APE Aire : quid des rencontres individuelles parents-enseignants. L'infirmière a proposé un rendez-vous qui m'a surpris.

ATR : les plans de protection autorisent les rencontres individuelles qui sont tout de même étudiées au cas par cas.

APE Ouches/Jardin du Rhône : cela dépend des directions des écoles et des sensibilités.

APE Onex-Village : le port du masque reste obligatoire à la rentrée au CO ?

ATR : oui

J-F Stassen (comité FAPEO) : la DGEO n'a pas donné pour consigne que les entretiens individuels n'aient lieu pas, mais n'a pas poussé à les organiser.

ATR : une majorité de parents qui ne sont pas informés n'ont pas insisté pour une rencontre individuelle, les réunions de parents n'ayant pas lieu.

APE Onex-Village : les réunions de parents ont eu lieu en septembre, un parent autorisé à participer.

ATR : le comité doit en discuter et peut-être demander officiellement, si la situation reste la même qu'aujourd'hui, que les réunions de parents aient lieu après la rentrée.

APE Ouches/Jardin du Rhône : trouve vraiment rude de n'avoir aucun échange, aucun lien avec les enseignants.

APE St-Jean/Devin-du-village : des enseignants ont été absents et les parents ne sont pas informés, les enfants n'en parlent pas.

ATR : pour des remplacements de courte durée, les parents ne sont pas avertis. Si le remplacement dépasse 2 semaines ils devraient l'être. Cette année était particulière avec les quarantaines. La FAPEO souhaite que l'année prochaine redevienne « normale » en termes de relation et de communication.

Séance avec Anne Emery Torracinta Conseillère d'État

ATR : lors de cette séance, beaucoup d'informations concernaient le CO.

JF Stassen (comité FAPEO) : La FAPEO a fait la demande d'avoir plus de communication avec le DIP, demande récurrente. Pas mal de choses sont entreprises par le département qui communique peu. La magistrate répond que c'est une question de moyen, elle n'a pas de communicant.

ATR : avant son investiture une équipe « communication » existait, mais elle a été démantelée, reste une personne chargée de la communication.

La FAPEO suggère une newsletter, pour informer, par exemple sur les réformes scolaires, etc. comme le fait le DI (département des infrastructures) tous les mois.

APE Ouches/Jardin du Rhône : quel est le rôle des communicants, est-ce vis-à-vis de la presse ?

ATR : non simplement, pour la communication grand public, comme une page Facebook.

APE Aire : la communication s'est arrêtée avec l'arrivée de la magistrate ?

ATR : oui à l'époque de M. Beer, un journal paraissait 3-4 fois par an qui s'appelait « les clés de l'école », rédigé par un journaliste. La forme journal papier n'est plus nécessaire, mais une newsletter serait bienvenue. En interne, les services informent régulièrement les collaborateurs. Certaines de ces informations pourraient être développées pour le grand public. Seul le journal de la FAPEO informe les parents une fois par année.

Fêtes des écoles : les APE de la ville de Genève ont été informés par une lettre commune de la FAPEO et du service des écoles de ce qui a été décidé, dicté par le SSEJ. Il ne sera pas autorisé de réunir plus de 2 classes à l'intérieur *cf. notamment en raison des adultes présents qui ne doivent pas se côtoyer. A l'extérieur cela dépend du périmètre. Les parents ne pourront pas participer aux promotions qui auront lieu durant les heures d'école, les APE pourront collaborer à l'organisation par exemple en distribuant un goûter dans des emballages individuels. Chaque organisation dépend des lieux et des directions.

5. Infos des APE et divers

ATR : la FAPEO et la coordination Pedibus seront présentes au festival Alternatiba le 4 septembre au parc des Bastions et proposeront un rallye Pedibus. L'association Ethnopoly sera également présente.

*cf. depuis les plans de protection autorisent 4 classes

ATR : La **JIAP**, journée internationale à pied à l'école est prévue le 17 septembre, n'oubliez pas de vous inscrire sur le site de la JIAP et d'informer le secrétariat de vos projets.

Conférence Caroline Dayer sur le sujet de la discrimination, des insultes et du harcèlement scolaire est reportée à cet automne, aux alentours d'octobre ou novembre.

Cafés parents : un nouveau de café de parents est prévu pour la prochaine rentrée scolaire, pour parler du développement de la sexualité des enfants. Il s'intitule « respect de soi et de l'autre, consentement, identité de genre, gestion des émotions, comment aborder le corps, l'intimité et la sexualité avec nos enfants ». L'affichette sera illustrée par un dessin de ZEP. Le projet est soutenu et financé par le BPEV*. Le café sera animé par des intervenants qui travaillent avec la DGEO et interviennent dans les classes sur le sujet. Un autre module « ado » intitulé « puberté, intimité, sexualité, comment en parler à nos ados » sera proposé aux APECO. Ces cafés de parents seront disponibles dès l'automne. Un petit guide connexe sortira, il s'appelle « comment parler sexualité avec nos enfants » Il est destiné parents, il répond aux préoccupations de ceux-ci et donne des adresses de lieux, de services et de sites internet où se renseigner, notamment le site santé sexuelle suisse qui a développé toute une partie de dialogues et d'explications pour les parents. Ce café de parents sera gratuit pour les membres de la FAPEO.

Le café de parents « harcèlement » est actuellement suspendu, en raison d'un manque d'informations de ce qui se passe à l'école à propos du plan « harcèlement » et de la formation. Des situations de famille en souffrance arrivent à la FAPEO et à l'école des parents afin d'obtenir des réponses que l'école ne donne pas et qui renforcent le sentiment que tout est à l'arrêt dans les écoles. L'intervenant avait le même ressenti lors des cafés de parents, le discours tenu par les parents allait aussi dans ce sens.

3 nouvelles écoles primaires vont ouvrir à la prochaine rentrée, l'école du Plateau au Pt-Lancy, l'école de l'Étang à Châtelaine/Vernier et l'école Belle-Terre à Thônex. Une reconfiguration d'établissements est prévue pour la rentrée, l'établissement Grand-Salève/Troinex, l'établissement Tambourine/Vigne-Rouge et l'établissement Bois-Gourmand/Pinchat sont ainsi remaniés. A Plan-les-Ouates, l'école Le-Sapay devient un établissement et l'école Champ-Joly/Pré-du-Camp forme en 2^e établissement.

APE Le-Sapay : en raison de l'évolution démographique, environ 800 élèves fréquenteront l'école Le-Sapay dès la rentrée, des pavillons provisoires ont été ajoutés à la rentrée 2020. La question se pose après pour le CO où iront tous ces élèves ?

ATR : en lien, la votation du 13 juin, concernant le déclassement de la zone goutte St-Mathieu en prévision de la construction d'un nouveau CO à Bernex. Les CO sont pleins et les élèves sont déplacés par effet de cascade au cycle suivant. La construction du nouveau CO du Renard a pris du retard.

Les prévisions ne sont pas simples à faire dans les communes, notamment lors de nouvelles constructions d'immeubles. De manière générale, il manque des locaux scolaires sur tout le canton, pour les années à venir.

APE Le Sapay : et dans les locaux commerciaux vides ?

ATR : si c'est envisagé cela engendrerait des coûts de location et de transformation pour les rendre adéquats, également concevoir des salles de gym comme prévu dans le PER.

APE Aïre : qu'en est-il des élèves frontaliers ?

ATR : l'école n'accepte plus de nouvelles inscriptions d'élèves frontaliers, les élèves déjà scolarisés ou faisant partie d'une fratrie peuvent fréquenter l'école genevoise.

ATR : l'**ARA** (association des répétiteurs) organise une récolte des livres « Max et Lili » dans le cadre de l'action « plaisir de lire » ils seront très utiles à d'autres enfants. Les cours d'appui d'été continuent.

*Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences.

APE Peschier : rencontre de grandes difficultés de relation avec la direction à tous les niveaux. Les projets proposés par l'APE n'aboutissent jamais, comme une proposition

d'une bibliothèque, juste une étagère, qui avait obtenu le soutien des enseignants et du Service des écoles. Les instances participatives n'ont lieu que 2 fois par année ou sont annulées. En raison de signalement de harcèlement, l'APE a demandé que l'association Patouch se présente, elle a pu le faire, petitement lors d'une rencontre avec les parents en visio, la directrice les a mal accueillis. Malgré l'aval du SSEJ et une intervention à l'école d'Avully, la directrice n'a pas accepté leur venue, prétextant que ce n'est pas un besoin à l'école Peschier, ceci malgré des informations de harcèlement reçues à l'APE par des parents. L'APE ne se sent pas partenaire de l'école et le comité s'épuise.

ATR : avec l'accord de l'APE, le secrétariat va remonter ces difficultés à la DGEO.

APE Onex-Village : l'APE a présenté un projet aux instances participatives et aux enseignants nommé « écologie », il a été très bien accueilli. Il présente différentes mesures pour sensibiliser les enfants, comme : mousseurs pour se laver les mains et économiser de l'eau, remplacement des ampoules par LED, changer les structures de jeux vieillottes, mettre à disposition une boîte à livres et la récupération du matériel scolaire. Ce projet a été accepté par la direction et sera mis en place l'année prochaine.

ATR : pour information, la réutilisation du matériel scolaire existe déjà dans d'autres écoles, les crayons ne sont plus systématiquement distribués.

L'association « crayon copains » propose de récupérer le matériel pour écrire et dessiner qui sera ensuite envoyé dans plusieurs pays.

APE Aïre : au sein du comité, un sous-groupe écrans travaille en collaboration avec une animatrice de la maison de quartier, dans un premier temps un questionnaire inspiré de Tisseron a été distribué à tous les élèves de la 4P à 8P, afin de connaître l'utilisation faite des écrans. Le sous-groupe se questionne de la suite à donner, une information aux parents ou aux enfants ?

En parallèle 4 cafés de parents, en collaboration avec des éducateurs et l'école du Lignon, sont organisés 4, dont 1 sur le thème des écrans.

APE St-Jean : le sujet des écrans est d'actualité, déjà à la crèche les parents sont questionnés et doivent remplir des tableaux concernant le temps passé devant les écrans, conséquence du confinement.

ATR : c'est un problème déjà évoqué dans un article avant le confinement, un reportage de l'émission « Temps présent » à propos du développement de l'enfant qui ne sait plus communiquer et développe des comportements agressifs. La question des écrans devient un thème de santé publique.

APE Aïre : les cafés parents « écrans » sont-ils toujours proposés par la FAPEO ?

ATR : oui, ils sont beaucoup demandés, une liste d'attente existe.

APE St-Jean/Devin-du-Village : qui est l'intervenant qui anime ces cafés parents ?

ATR : il travaille à l'école des parents et collabore à l'animation des cafés de parents.

APE Satigny : l'APE a pu en bénéficier en 2019 et l'intervenant a été très apprécié.

APE Liotard : un parent qui est enseignant a signalé que les horaires des cours de gym ne sont pas respectés, la 3^e heure de gym avec l'enseignant n'est pas donnée. Le directeur qui a été questionné à ce propos par l'APE, explique que l'école Liotard est très académique.

ATR : les heures d'éducation physique sont fixées par la grille horaire, parfois les écoles manquent de place dans les salles de gym, le cours peut avoir lieu dehors. Les cours de piscine ou des sorties à la patinoire peuvent compenser.

APE Peschier : les vacances seront modifiées dès 2022 ?

ATR : oui les vacances d'été 2022 dureront 7 semaines et non plus 8. Dès 2023 le pont de l'Ascension sera effectif et les vacances de Pâques dureront 2 semaines après le lundi saint.

Pour rappel la FAPEO n'était pas d'accord avec ce calendrier et a toujours demandé une discussion à propos des rythmes scolaires.

ATR : le déploiement des équipes pluridisciplinaires va reprendre et les enseignants spécialisés vont réintégrer les équipes déjà en place.

ATR : remercie les personnes présentes pour ces riches échanges et clos la séance à 22h30.